

CONSTRUCTION & BÂTIMENT

PROJETS ET CHANTIERS
DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

UNE ÉDITION

ESPACES

CONTEMPORAINS

CHF 8.-



Pour bénéficier d'un bout de jardin ou avoir le privilège de se déclarer chez soi, beaucoup de personnes sont prêtes à s'éloigner des centres urbains et emménager en milieu rural. Pourtant, là aussi, les biens disponibles deviennent rares et les prix peu accessibles. En réponse à cela, des formes de logements collectifs émergent, en village ou même en zone agricole. Outils de valorisation du patrimoine, de lutte contre le mitage du territoire ou contre l'abandon des hameaux, ces ensembles renouent avec un mode de vie rustique où le rapport à la nature donne un sens au terme collectif.

Héloïse Gailing

MISE AU VERT COLLECTIVE





LE PATRIMOINE EN COMMUN

Quand le bureau LVPH est intervenu sur ce projet, plusieurs appartements cohabitaient déjà dans cette ancienne villégiature construite à la fin du 17^e siècle. La famille propriétaire occupait le premier étage tandis qu'un appartement indépendant au rez-de-jardin attendait d'être rénové. En héritant du domaine, protégé par le Service des biens culturels du canton de Fribourg, les enfants ont décidé d'augmenter les surfaces d'habitation, d'améliorer les performances énergétiques de l'enveloppe et de transformer l'ensemble en une PPE de cinq appartements pour couples ou personnes seules.

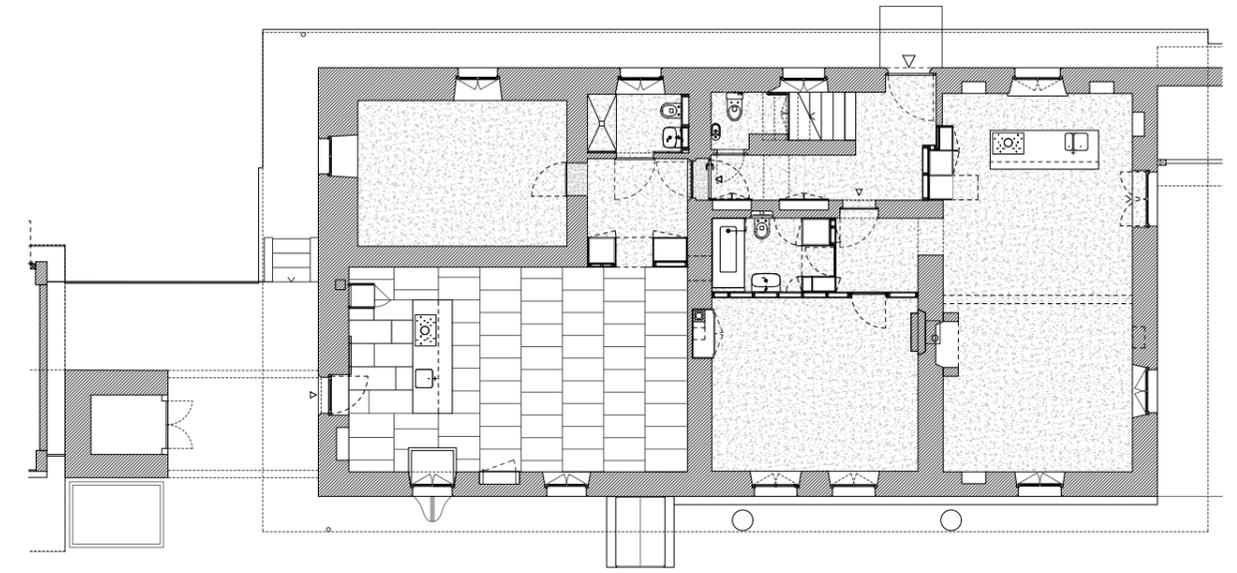
En s'appuyant sur la partition existante, les architectes ont ainsi aménagé deux appartements par niveaux et un dans les combles transformés. Au rez-de-jardin, le dallage existant a été assaini avec la mise en place d'un drainage et d'une isolation sous radier. Le déplacement du local technique au sous-sol a permis de libérer la partie nord du bâtiment pour y aménager un appartement 2 pièces. De l'autre côté, un 3 pièces est devenu un grand 2 pièces avec le décroissement d'un séjour généreux, en relation directe avec le jardin. À l'étage, l'appartement familial a été scindé en deux logements à l'organisation originale : dans le premier on accède à la chambre en passant par une salle de bain dérobée, dans l'autre, une galerie non rénovée offre un espace semi-extérieur unique.

Comme souvent dans des rénovations patrimoniales, les typologies varient pour s'adapter au contexte. Ici on retrouve

pourtant une constante dans l'aménagement systématique d'une grande pièce de vie avec cuisine ouverte et des chambres plus petites. La salle de bain est organisée dans une construction neuve qui vient servir la partition générale des logements. Ces modules sanitaires s'intègrent de manière discrète en offrant rangements et confort aux espaces majeurs restaurés. Le choix des matériaux contemporains bruts comme la pierre de la Mollière des plans de travail ou les sols en béton apparent s'accorde avec l'existant. Partout, des détails signifiants et témoins de l'histoire sont conservés et valorisés : fresques de peinture découvertes et restaurées pendant les travaux, anciennes portes et serrures, niches aménagées en rangement, boiseries apparentes, sol de molasse... De nombreux éléments contribuent à créer l'atmosphère des lieux. Dans les combles, la réfection de la toiture pour l'isoler a permis la création d'un grand appartement ouvert où l'omniprésence du bois de la charpente et des revêtements contraste avec l'ambiance très minérale des niveaux inférieurs. Avec l'intégration d'ouvertures zénithales de part et d'autre du faite et la création d'un balcon derrière les colombages de façade, le logement reste en relation avec son environnement.

Car au-delà de la maison de maître, le domaine dispose de dépendances et d'un jardin à la française dont peuvent profiter locataires et propriétaires. Dans cette maison d'apparence familiale et unifiée, chaque habitation offre ainsi un univers intérieur propre tout en partageant un contexte unique.





LVPH

Créé en 2003 par Laurent Vuilleumier et Paul Humbert, le bureau LVPH a consacré plusieurs années à la réaffectation de bâtiments agricoles avant de développer des projets de plus grande ampleur résultant de concours publics d'architecture. Lauréat de la Distinction romande

d'architecture en 2006, 2014 et 2018, le bureau emploie actuellement 31 collaborateurs et développe des programmes très variés en Suisse romande et en Suisse alémanique en s'occupant également de la direction des travaux quand les mandats le permettent.



2

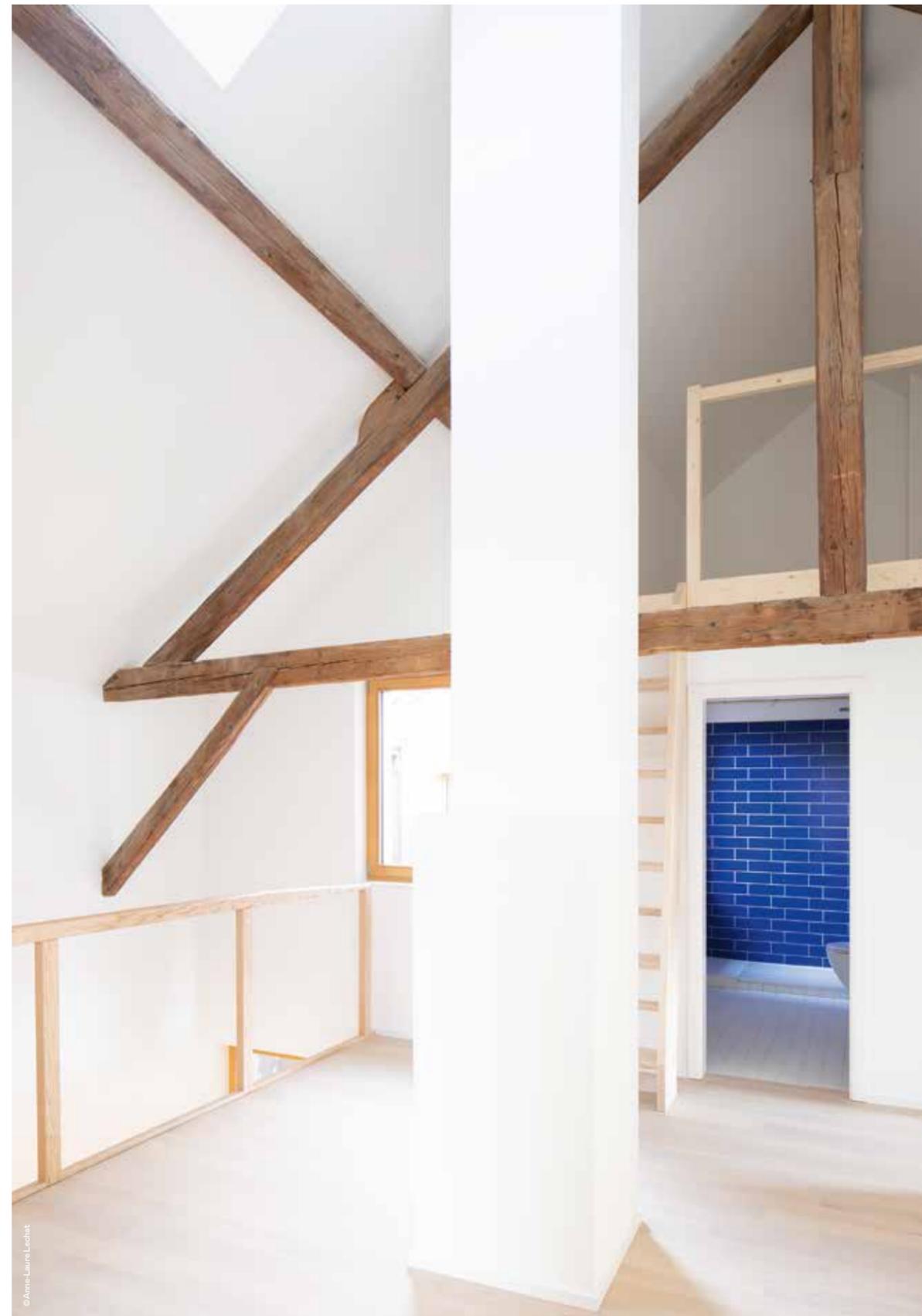
LE COLLAGE TYPOLOGIQUE

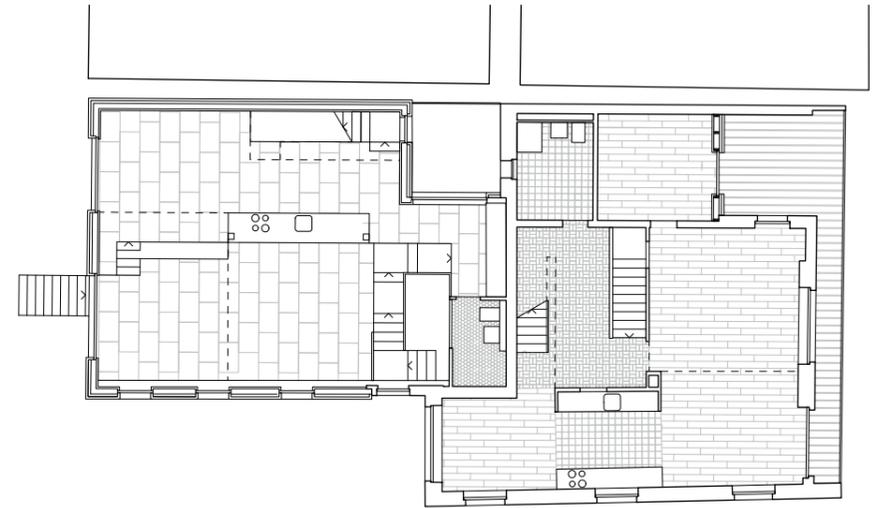
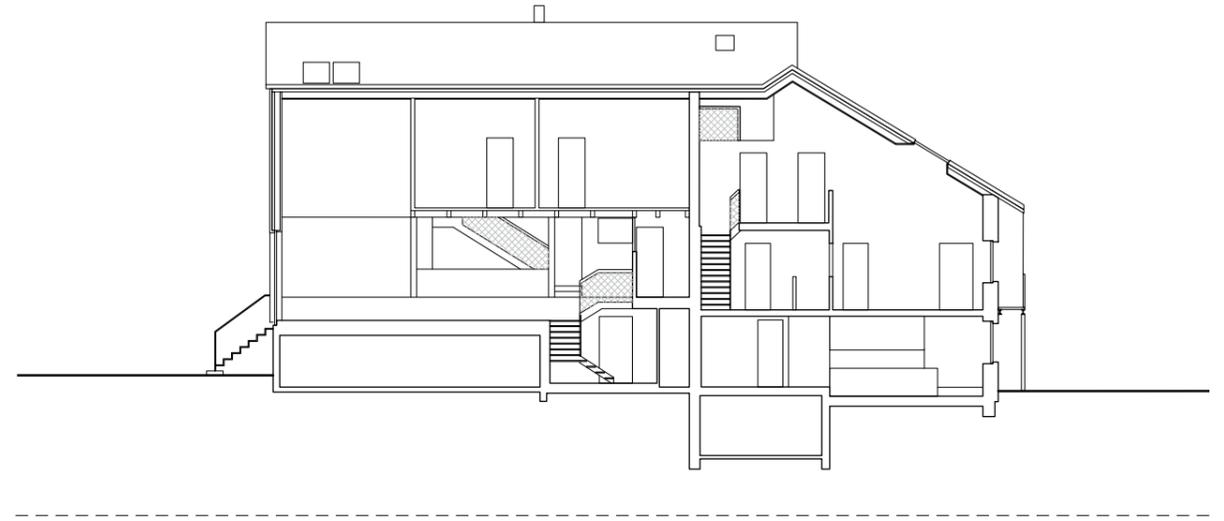
Le village de Corcelles-près-Payerne s'est développé autour d'une activité rurale dont témoignent les granges et hangars à tabac présents un peu partout dans le centre de la commune. Avec l'augmentation de l'occupation résidentielle dans ce tissu déjà dense, ces bâtiments offrent des potentiels de transformation encore peu exploités qui, pourtant, permettent de créer des logements uniques tout en respectant le patrimoine bâti. Le projet développé par Mannick Eigenheer est une opération autofinancée par l'architecte, qui dispose donc d'une liberté totale dans son projet. Elle propose deux appartements locatifs de rendement et un troisième, vendu pour participer au financement de l'ensemble.

Initialement composée d'un appartement, d'un atelier de menuiserie, d'un hangar à tabac et d'un garage, la parcelle offre désormais trois logements : un appartement 2 pièces en rez-de-jardin, un duplex dans l'ancienne habitation au-dessus et un autre duplex dans le hangar à l'arrière. La répartition des habitations correspond ainsi aux différents volumes de l'ensemble existant, dont le principe de collage architectural a été conservé. La maison en maçonnerie située à l'avant de la parcelle, isolée avec de la laine de pierre, est revêtue d'un crépi minéral tandis que la façade en bois du hangar à tabac à l'arrière a été restaurée avec un nouveau bardage horizontal en lames brutes de sciage qui recouvre la structure existante. Le socle maçonné du hangar,

qui abrite les locaux techniques de l'ensemble, relie ces deux volumes principaux. Sur le côté, le garage est devenu un porche ouvert qui dessert les deux grands logements. Il aboutit sur un patio qui permet d'éclairer et de ventiler les salles de bain tout en articulant les différents volumes de l'ensemble. Le revêtement Eternit ondulé de la façade nord, d'abord choisi pour des exigences de sécurité incendie, se décline pour exprimer les espaces creusés dans le volume comme la loggia ou le patio. Pour ce dernier, un motif a même été découpé dans la matière pour augmenter l'apport de lumière naturelle.

À l'intérieur, le rattachement des combles de la maison à l'appartement existant modifie complètement sa configuration. L'espace de vie, qui se déploie désormais sur presque tout l'étage, est articulé par la cuisine. Les chambres sont aménagées sous la charpente rénoverée et valorisée ; les ouvertures existantes ont pu être conservées. Dans le hangar, la typologie fine et élancée du volume est exploitée par un jeu de niveaux qui anime l'espace de vie très ouvert. Au-dessus, l'étage des chambres est plus cloisonné. La disposition des ouvertures atténue les vis-à-vis avec les bâtisses qui entourent le jardin. Ce dernier est privatisé mais participe à une trame paysagère qui se tisse autour de la rivière avec les parcelles attenantes, conférant à l'ensemble cette atmosphère bucolique si recherchée par les propriétaires de logements individuels.





MANNICK EIGENHEER

Établie à Lausanne depuis 2016, Mannick Eigenheer axe sa pratique sur la rénovation. Elle aime faire dialoguer ses apports avec des éléments présents sur le site au travers de clins d'œil et de références. Attachée à l'esprit des lieux, elle explore et exacerbe le potentiel de l'existant en l'ajustant aux besoins actuels. Ces apports se font dans une recherche de durabilité et de circuits courts, de l'échelle urbaine aux choix des matériaux.



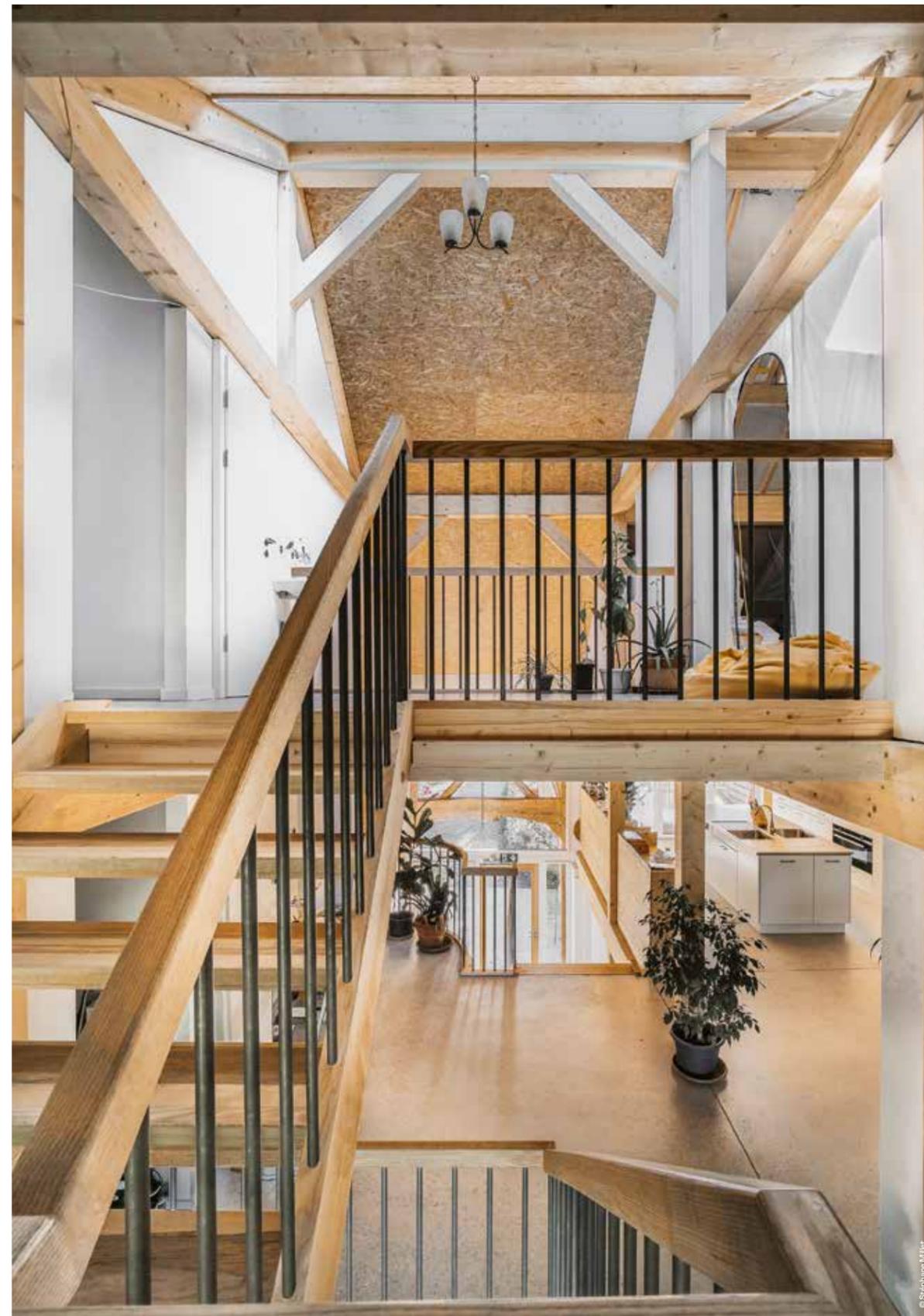
L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

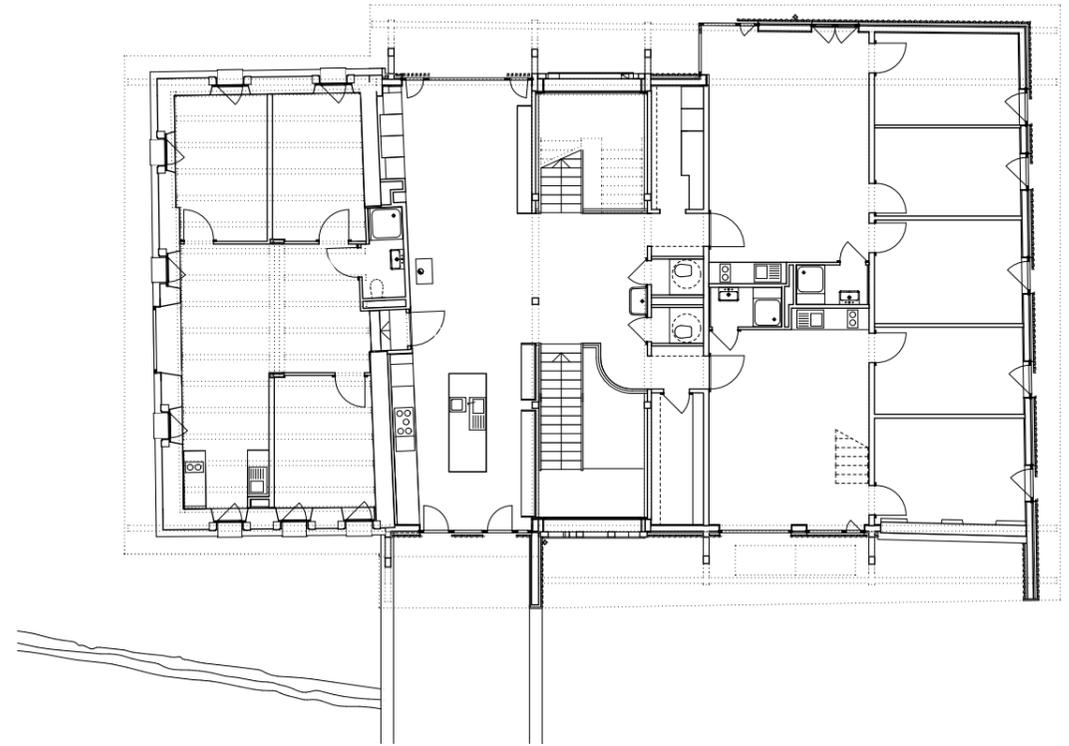
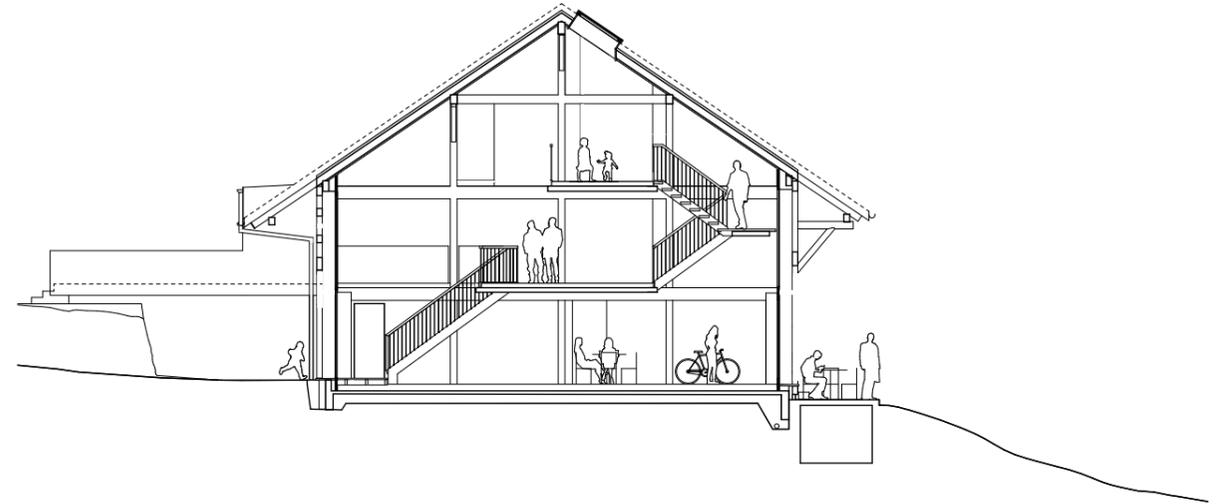
Situé en zone agricole en bordure du village d'Attalens, cette ancienne ferme accueille désormais une coopérative d'habitants de six familles, initialement réunies autour d'une envie de s'établir en milieu rural, qui s'est progressivement transformée en projet de vie en collectivité. Pour cela, un processus relativement long de développement du programme a été mené avec Philippe Veluzat et Sébastien Tripod afin de définir quelles étaient les envies individuelles et les priorités collectives à établir en fonction du budget disponible et des possibilités offertes par le bâtiment.

En effet, dans un contexte de coopérative, le financement est encadré par les autorités fédérales et le budget est donc limité. Pour cela, certains espaces sont mutualisés et les logements sont conçus comme 6 unités de 2 à 3 chambres plutôt que comme des appartements. Ces unités sont organisées autour d'un grand espace de circulation qui traverse toute la hauteur de la ferme et dessert les différents espaces collectifs : l'atelier au rez, la grande cuisine commune et sa terrasse à l'étage, un salon dans les combles. À chaque niveau, des réduits et des toilettes sèches sont partagés à l'entrée des unités de manière à optimiser les surfaces privatives tout en offrant la possibilité de les rattacher aux logements si cela devenait souhaitable. Trois chambres indépendantes permettent également d'agrandir certaines unités en les annexant.

L'autre mesure d'économie est une rationalisation constructive et des choix esthétiques simples. L'organisation générale a ainsi été définie à partir de la structure existante de la ferme : une unité par niveau a été aménagée dans l'ancienne partie habitée en maçonnerie, dont quelques ouvertures existantes ont été agrandies pour un meilleur confort ; à l'autre extrémité, la largeur des anciens volumes d'exploitation, abandonnés depuis longtemps, a permis d'organiser deux unités par niveaux dont les ouvertures sont modulées avec un système de claustra qui offre une continuité en façade, en accord avec les typologies rurales traditionnelles. Après une étude comparative, la structure en bois de cette partie du bâtiment a finalement été entièrement remplacée à neuf pour une meilleure durabilité de l'ouvrage. Partout, les couches de finition ont été réduites au minimum et une esthétique brute mais soignée a permis d'optimiser les coûts. À l'extérieur, les habitants réalisent progressivement des aménagements avec les matériaux récupérés sur l'ancienne bâtisse.

Grâce à la mise en commun de moyens et d'espaces, les habitants de cette coopérative ont pu répondre à leur envie de vie en milieu rural. Autour d'unités individuelles, que les habitants ont imaginées ensemble avant de se les répartir, la vie du bâtiment s'organise grâce au partage de besoins universels.





VELUZAT ARCHITECTES ET SÉBASTIEN TRIPOD

Sensible à la dimension environnementale, la pratique de Philippe Veluzat et Sébastien Tripod conjugue respect du patrimoine et poésie contemporaine. Ils mettent en œuvre une expérience riche et une compréhension solide des matériaux, de la construction, du savoir-

faire de l'artisanat et de la technique. Économie de ressources et moyens, sobriété et efficacité sont des guides de leurs interventions. Coopération et autoconstruction accompagnent souvent leurs projets collectifs.